



VIDE GRENIER

Dimanche 28 avril 2024

Bulletin d'inscription

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Attestation devant être remise à l'APCV qui la joindra au registre pour remise au Maire de la Commune d'organisation.
Article R321-9 Code pénal modifié par décret n°2009-16 du 7 janvier 2009-art3

Je soussigné(e),

Nom et prénom :

Né(e) le : à : N° département :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Email : @

Titulaire de la pièce d'identité n° :

Délivrée le : par :

Déclare sur l'honneur :

- Ne pas être commerçant
- Ne vendre que des objets personnels et usagés (Art. L310-2 du Code du Commerce)
- Ne pas avoir participé à plus de 2 manifestations de même nature au cours de l'année civile (Art. R321-9 du Code Pénal)

Fait à le,

Signature de l'exposant

INSCRIPTION

IMPORTANT : Réservation minimum de 4 mètres linéaires.

Je réserve un emplacement d'une longueur de mètres x 6 €, et vous prie de bien vouloir trouver ci-joint mon règlement d'un montant de euros.

Je souhaite stationner mon véhicule immatriculé sur mon emplacement. Votre véhicule peut être placé sur votre emplacement. Toutefois si votre véhicule ne rentre pas sur l'emplacement, vous aurez l'obligation de le stationner sur le parking après déchargement.

J'ai lu et j'accepte les termes du règlement intérieur du vide-greniers de l'APCV.

Fait à le,

Signature de l'exposant

Pour valider votre inscription, retourner **avant le 18 avril 2024** par voie postale à APCV, Mairie, 26 rue Bertrange Imeldange 69390 VOURLES, les documents suivants :

- ce bulletin d'inscription dûment complété et signé
- votre règlement en espèces ou chèque à l'ordre de l'APCV
- une copie recto verso de votre carte d'identité ou copie de votre passeport